

Blois, le 14 juin 2022

COMMISSION PERMANENTE DU 13 JUIN 2022

Réunis ce lundi 13 juin en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, à l'environnement et l'aménagement du territoire, au tourisme, à la politique culturelle et aux sports.

SOLIDARITÉS :

- **Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie : première répartition des subventions 2022**

Après avis favorable de la conférence des financeurs réunie le 10 mai dernier, **les subventions ci-dessous sont attribuées au titre de l'année 2022 pour un montant total de 636 060 €**

- **29 subventions, d'un montant total de 259 308 €, pour des actions à domicile ;**
- **33 subventions, d'un montant total de 376 752 €, pour des actions en EHPAD.**

Les projets soutenus concernent des actions individuelles et collectives de prévention destinées à des personnes âgées de plus de 60 ans et à leurs aidants. ***(Cf. focus en fin de communiqué).***

- **Habitat**

29 749 € ont été attribués à 21 propriétaires occupants ou locataires du parc privé pour l'adaptation de logements de personnes âgées ou en situation de handicap.

Une subvention exceptionnelle de **20 000 € a été attribuée à la SA régionale HLM Loir-et-Cher Logement** pour la construction d'une résidence sociale (Habitat jeunes) de 12 logements au Controis-en-Sologne (Contres), à destination des jeunes pour des périodes temporaires variables.

- **Assistance patrimoniale**

Deux subventions de **10 000 € chacune** sont attribuées à l'EHPAD « **La Favorite** » de Cour-Cheverny et à l'EHPAD « **Le Grand Mont** » du Controis-en-Sologne pour le projet de restructuration des deux établissements.

- **Premiers secours**

Une subvention exceptionnelle de 500€ est attribuée à l'unité de développement des premiers secours de Loir-et-Cher (UDPS 41).

ENVIRONNEMENT :

Une aide financière de **1 849 € est attribuée au syndicat mixte du bassin de la Cisse**, pour la réalisation d'animations auprès du public scolaire et du grand public sur les enjeux de préservation des zones humides sur le territoire du Loir-et-Cher dans le cadre du mois de la biodiversité 2022 « Le 41 par nature ».

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



POLITIQUE TOURISTIQUE :

Les subventions suivantes sont attribuées :

- **6 330 € à l'association Observatoire Loire**, pour l'acquisition d'un nouveau bateau à coque aluminium.
- **6 250 € à la Ville de Vendôme** pour l'acquisition de dalles de protection destinées à favoriser la réalisation de spectacles en extérieur dans la cour du cloître de la Trinité.
- **2 836 € à l'office de tourisme Blois Chambord - Val de Loire**, pour l'installation de 6 webcams le long de la Loire entre Muides-sur-Loire et Chaumont-sur-Loire.

POLITIQUE CULTURELLE :

Les subventions suivantes sont attribuées :

- Patrimoine architectural
 - **116 125 € à Romorantin-Lanthenay** pour les travaux de clos et couvert et des voûtes de l'église Saint-Aignan et Saint-Laurent de Lanthenay.
 - **617 € à Saint-Firmin-des-Prés** pour les travaux de restauration de deux passerelles sur le ruisseau du Réveillon.
 - **6 541 € à Sougé** pour les travaux complémentaires dus à la découverte d'une litre funéraire à plusieurs endroits de l'église.
 - **6 906 € à Messieurs Alexandre et Mathieu Arjona** pour les travaux de réfection de la toiture d'une maison située au Vivier à Saint-Laurent-des-Bois.
- Patrimoine mobilier
 - **2 680 € à la commune de Loreux** pour la restauration de trois huiles sur toile représentant « La charité de Saint-Martin », « Une Vierge à l'Enfant », « Le martyr de Saint-Lioran » ainsi que les retables correspondants conservés dans l'église Saint-Lioran, objets mobiliers inscrits au titre des Monuments Historiques.
 - **2 312 € à la commune de Mont-près-Chambord** pour la restauration d'un panneau en bois polychrome sculpté datant des XVIe et XVIIIe siècles, représentant une crucifixion et deux saints ainsi que les sculptures du XVIIIe siècle représentant deux anges musiciens conservés dans l'église Saint-Martin, objets mobiliers non protégés au titre des Monuments Historiques.
- Patrimoine écrit
 - **289 € à la commune de Vallières-les-Grandes** pour la restauration de trois registres d'état-civil.
- Aide à l'achat d'instruments de musique
 - **872 € à l'Harmonie Municipale de Vendôme** pour l'achat d'une flûte traversière.
 - **740 € au Conservatoire municipal de musique de Romorantin-Lanthenay** pour l'achat d'un hautbois.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- Aide à l'aménagement et à la réhabilitation des lieux d'enseignement et de répétition
 - **6 984 € à la Communauté de communes Val de Cher Controis** pour le travaux d'aménagement de trois salles d'enseignement et de répétition à l'école de musique communautaire située au Controis-en-Sologne (Contres).
 - **553 € à l'École de musique selloise à Selles-sur-Cher** pour l'achat d'un équipement de base nécessaire aux pratiques des musiques actuelles (console, enceintes, câbles, micros et pied de micros).

POLITIQUE SPORTIVE :

Les subventions sont accordées aux associations sportives suivantes pour l'organisation de manifestations

- **1 355 € à l'association sportive de karting Salbris** (Salbris) pour l'organisation de compétitions régionales et nationales de karting au circuit international de Salbris : Open Kart du 25 au 27 février 2022, Championnat de France Junior (J2) et championnat de Ligue du Centre (M2) les 2 et 3 avril 2022, National Series Karting (manche 4) du 6 au 9 octobre 2022, Endurance Relax Max le 27 novembre 2022.
- **300 € à l'association La Divine** (Lestiou) pour l'organisation de la 2^e édition de la course à pied « La Gobionne » le 11 septembre 2022 à Lestiou.
- **500 € complémentaires à l'association athlétique club Romorantin gymnastique** (Romorantin-Lanthenay), à celle précédemment octroyée de 380 €, pour l'organisation de trois compétitions départementales de gymnastique artistique féminine et masculine en 2022.
- **1 000 € à l'union sportive Selommoise** (Selommes) pour l'organisation d'un tournoi de football pour les jeunes le 26 mai 2022 pour les catégories U11/U13/U15 et le 28 mai 2022 pour les catégories U7/U9.
- **3 000 € à l'union sportive Vendômoise natation** (Vendôme) pour l'organisation de la coupe de France d'eau libre « le défi de la Salamandre » les 2 et 3 juillet 2022 au plan d'eau de Villiers-sur-Loir.
- **1 000 € à l'association Cœur de Sologne** (Nouan-le-Fuzelier) pour la participation à un tournoi de football pour les catégories U13, U15 et U18 à Ostende (Belgique) du 3 au 6 juin 2022.
- **1 000 € à l'association cyclotourisme Saint-Aignan–Noyers** (Saint-Aignan) pour l'organisation du challenge du Centre de cyclotourisme les 25 et 26 juin 2022 à Saint-Aignan.
- **4 000 € sont attribués à l'association Tandem en vue** (Cour-Cheverny) pour l'acquisition d'un tandem.
- **174 824 € sont attribués à la communauté d'agglomération Territoires Vendômois** pour la réhabilitation du gymnase des Grands-Près situé à Vendôme.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



FOCUS SUR LA LUTTE CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE : LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LOIR-ET-CHER SOUTIEN DES PROJETS DE PRÉVENTION EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS

Dispositif phare institué par la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) de 2015, la **conférence des financeurs** regroupe l'ensemble des financeurs de la Prévention (Carsat Centre-Val de Loire, ARS, MSA Berry-Touraine, caisse primaire d'assurance maladie...) qui participent au financement des politiques de l'autonomie. **Son objectif est de développer et de promouvoir des actions coordonnées favorisant le bien-être et l'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans sur l'ensemble du territoire.**

Intégrée dans le **schéma départemental de l'autonomie 2021-2025**, la conférence a récemment acté un programme coordonné de financement, **pour un montant total de 636 060€**, de **28 actions à destination des personnes âgées vivant à domicile** et de **29 actions en faveur des résidents de 27 EHPAD**.

Parmi ces actions, **plusieurs projets ont été retenus** proposant :

- **des activités physiques adaptées** (gym douce, natation), tout au long de l'année, pour prévenir les chutes, stimuler l'équilibre et maintenir le capital santé des seniors sur l'ensemble du territoire ;
- **des ateliers de sensibilisation aux technologies numériques** organisés dans l'objectif de réduire la fracture constatée en la matière ;
- **des ateliers de stimulation de la mémoire**, organisés dans différentes communes telles que Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse), Le Controis-en-Sologne (Contres), Saint-Sulpice-de-Pommeray, Lamotte-Beuvron, Chaumont-sur-Tharonne et Romorantin-Lanthenay ;
- **des activités de bien-être** (esthétique, art thérapie, musicothérapie, relaxation...) afin de lutter contre l'isolement et de redonner confiance et estime de soi.

Des initiatives destinées aux proches aidants des personnes âgées ont également été retenues, notamment sous la forme de **groupes de paroles** et de « **cafés des aidants** » afin de permettre d'échanger sur leur quotidien, leurs difficultés et de prendre du répit.

S'agissant des EHPAD, le **projet « Parcours »**, qui a pour objectif d'ouvrir davantage les établissements vers l'extérieur en proposant une évaluation des besoins des personnes vulnérables vivant à domicile, l'organisation d'un forum de l'autonomie sur chaque territoire concerné et la participation à divers ateliers – gym douce, judo adapté, prévention des chutes, gestes et postures, soutien psychologique aux aidants au sein de chaque EHPAD – **sera poursuivi dans 11 EHPAD publics autonomes**.

Conformément à la volonté de la conférence des financeurs, ces actions sont gratuites afin de favoriser l'accès pour tous à la prévention. De plus, les organisateurs des ateliers s'engagent à prendre en charge le transport pour les personnes isolées (minibus, covoiturage financés dans le projet).

La conférence des financeurs souhaite que ses actions positives se poursuivent et s'étendent sur tout le département en intégrant notamment de nouveaux EHPAD et les services d'aide et d'accompagnement à domicile.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

